

INDONÉSIE ET TIMOR-EST : DES RELATIONS APAISÉES PROPICES AU DÉVELOPPEMENT DE L'ARCHIPEL

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire France-Indonésie et Timor-Est à Dili, Bali, Yogyakarta et Jakarta

17 au 26 septembre 2013

Une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Indonésie et Timor-Est, conduite par sa Présidente, Mme Catherine Procaccia, et composée de Mme Catherine Deroche, MM. Jean-Jacques Lozach et Jean-Pierre Chauveau, s'est rendue au Timor oriental (17-20 septembre), puis en Indonésie (20-26 septembre).

Depuis l'indépendance de Timor-Est, en 2002, aucune délégation parlementaire n'y avait encore effectué de visite officielle. La mission a donc **établi un premier contact avec les autorités timoraises**. Elle a aussi rencontré les représentants d'organismes multilatéraux (Banque mondiale, PNUD, Union européenne), bilatéraux (coopération portugaise notamment) et d'ONG (Timor Aid, Handicap international, Triangle...), qui apportent une contribution précieuse au développement du pays.



La mission a également permis de resserrer les liens avec l'**Indonésie**, où une délégation s'était déjà rendue en 2010, et en particulier avec ses **parlementaires**, que le groupe d'amitié accueille régulièrement à Paris.

La délégation a ainsi été reçue dans les deux chambres du Parlement indonésien.

La réunion avec le groupe d'amitié Indonésie-France de la Chambre des Représentants (DPR) a donné l'occasion d'échanger sur les thèmes du tourisme, du commerce du bois, de la pêche et de l'environnement.

Le Conseil des Représentants des Régions (DPD), qui n'a aujourd'hui qu'un rôle consultatif, aspire à voir ses prérogatives renforcées. Le Sénat, qui a reçu une délégation du DPD en avril 2013, peut faciliter une telle évolution en apportant son expertise dans le cadre de la coopération interparlementaire.

I. Timor-Est : une jeune Nation pleine de promesses

A – Une indépendance récente

D'une superficie de 15 000 km², à peine grand comme deux fois la Corse, Timor-Est occupe la partie orientale de l'île de Timor, qu'il partage avec l'Indonésie. Séparée du reste du territoire, l'enclave d'Oecussi se trouve dans la partie occidentale de l'île.

La proclamation de l'indépendance de Timor-Est, le 20 mai 2002, a mis fin à une longue période de domination par des puissances étrangères.

Le pays a été colonisé par le Portugal, à partir du XVI^{ème} siècle. L'Indonésie a ensuite occupé et annexé le territoire de 1975 à 1999.

L'armée indonésienne s'est heurtée à un vigoureux **mouvement de résistance**, qui a bénéficié d'une reconnaissance internationale comme en témoigne l'attribution, en 1996, du Prix Nobel de la Paix à M. José Ramos-Horta et à Mgr Belo, évêque de Dili.

En 1999, à l'occasion d'un référendum d'autodétermination organisé sous l'égide des Nations-Unies, près de 80 % des Timorais ont voté en faveur de l'indépendance. L'ONU a assuré l'administration du pays pendant les trois années qui ont suivi. Une mission onusienne est demeurée présente, pour garantir la stabilité, jusqu'à la fin de l'année 2012.

Pays montagneux et enclavé de 1,2 million d'habitants, Timor-Est doit à présent consolider son unité, en particulier sur le plan linguistique, puisque le portugais et le tétum, langues officielles, coexistent avec une vingtaine de langues vernaculaires.

Le régime politique est semi-présidentiel, avec un Président élu au suffrage universel direct. La délégation a été reçue par le Président du **Parlement**, monocaméral, M. Vicente da Silva Guterres, qui a apporté des précisions concernant le fonctionnement des institutions.

B – Un pays dépendant de l'assistance internationale

Timor-Est demeure l'un des pays les plus pauvres d'Asie : la moitié de la population gagne moins de 1,2 dollar par jour.

Bien que les trois quarts des habitants vivent à la campagne, l'agriculture timoraise, peu productive, peine à répondre aux besoins de la population. Le pays importe une grande partie du riz qu'il consomme. Le café est l'une de ses rares cultures d'exportation.

L'industrie est quasi-inexistante et le secteur des services marchands peu développé, même si la délégation a pu observer des projets en cours dans le domaine touristique. Une entreprise française, filiale de Bolloré, est active dans le secteur de la logistique.

Dans ces conditions, **le pays reste dépendant de l'aide et de la coopération technique internationales** pour son développement. Des projets visent notamment à améliorer le **niveau de qualification** de la main d'œuvre. Un programme a, par exemple, été mis en place pour former le personnel judiciaire. Le Parlement timorais bénéficie également d'une assistance technique.

La France est représentée au Timor oriental par une attachée de coopération et la communauté française compte une quarantaine de personnes. Le Gouvernement timorais a fait part de son intérêt pour un **renforcement de la relation bilatérale**, afin notamment de promouvoir l'enseignement du français.

C – Une économie stimulée par la manne pétrolière

Depuis 2007, les réserves pétrolières découvertes dans les eaux territoriales timoraises, au large de l'Australie, sont exploitées et produisent des revenus substantiels.

Aujourd'hui, 90 % des ressources de l'État timorais (qui a disposé d'un budget de 1,5 milliard de dollars en 2012) proviennent des revenus du pétrole.

Ces recettes nouvelles ont rendu possible une augmentation rapide des dépenses publiques, qui ont quadruplé entre 2008 et 2012. Le Gouvernement timorais a défini un « **plan stratégique de développement** », couvrant la période 2011-2030, qui ambitionne de faire disparaître l'extrême pauvreté.

La priorité est accordée au **financement des infrastructures**, qui absorbent 54 % du budget de l'État. Mais les routes, fragiles, sont endommagées, chaque année, à la saison des pluies, ce qui a empêché jusqu'ici la constitution d'un réseau moderne.



La délégation s'est entretenue avec M. José Luis Guterres, Ministre des Affaires étrangères et de la coopération.

Pour préparer l'avenir, une partie des revenus du pétrole est mise en réserve dans un **fonds d'investissement** et placée, à parts égales entre actions et obligations. À la fin de l'année 2012, ce fonds disposait d'avoirs d'une valeur de 11,8 milliards de dollars.

II. L'Indonésie, un pays en plein essor

A – Une puissance émergente de premier plan

Immense archipel de 17 000 îles, quatrième pays le plus peuplé de la planète, avec 240 millions d'habitants, l'Indonésie est un membre actif du G 20 et de l'ASEAN.

Premier pays musulman du monde, l'Indonésie s'est engagée, avec succès, depuis 1998, sur la voie de la démocratisation. C'est un État décentralisé, composé de trente-trois provinces.

L'économie indonésienne croît à un rythme de 6 % par an, grâce à l'exploitation de ses ressources énergétiques et minières, à la valorisation de son potentiel agricole, au développement du secteur manufacturier et à l'émergence d'une classe moyenne, forte de 80 millions de consommateurs.

Pour ces raisons, **l'Indonésie s'impose comme un partenaire incontournable de la France en Asie du Sud-Est**. Depuis la rencontre à Paris, en décembre 2009, entre le Président de la République et son homologue indonésien, la relation bilatérale a retrouvé une réelle intensité : déplacement de la Ministre de l'économie et des finances en février 2011, conclusion d'un **partenariat stratégique** par le Premier ministre, en juillet de la même année, visite de la Ministre du commerce extérieur en juin 2013, puis du Ministre des affaires étrangères au mois d'août.

La délégation a évoqué avec plusieurs de ses interlocuteurs, dont le Sultan de Yogyakarta, les **échéances électorales de 2014** (élections législatives puis présidentielles). Si des inquiétudes ont été exprimées concernant l'organisation matérielle du scrutin, l'attachement des Indonésiens à la démocratie ne fait guère de doute.



La délégation a été reçue par M. Laode IDA, Vice-Président du DPD, et par les membres de la commission en charge de la coopération internationale.

Le jeu politique reste actuellement très ouvert, même si le populaire gouverneur de Jakarta, **M. Joko Widodo**, surnommé Jokowi, fait figure de favori pour succéder au Président Yudhoyono, qui ne pourra se représenter à la fin de son second mandat.

B – L'éducation, clé du développement

La délégation s'est intéressée à la **question de l'éducation**, qui lui paraît décisive pour le développement futur du pays. Elle a rencontré M. Mohammad Nuh, Ministre indonésien de l'éducation et de la culture, qui a accompli une partie de ses études en France, et visité l'Université Negeri de Yogyakarta, où sont formés de futurs enseignants du secondaire.

Bien que la Constitution indonésienne impose à l'État de consacrer au moins un cinquième de son budget à l'éducation, le pays souffre d'une **pénurie de personnels qualifiés**, qui risque, à terme, de ralentir sa croissance économique.

Si l'Indonésie compte six millions d'étudiants, la qualité des formations dispensées dans l'enseignement supérieur demeure globalement insuffisante, notamment parce que beaucoup d'enseignants ont encore un diplôme d'un niveau inférieur au master.

Pour la coopération française, **la formation des futures élites indonésiennes constitue une priorité** : en 2012, 440 jeunes indonésiens ont bénéficié d'un visa pour poursuivre leurs études en France, alors qu'ils n'étaient que 7 au début des années 2000. Pour les soutenir sur le plan financier, la France peut accorder une bourse aux étudiants qui en ont déjà obtenu une en Indonésie.

La délégation a également visité les lycées français de Bali et de Jakarta. Si ces établissements scolarisent, principalement, les enfants des Français vivant en Indonésie, ils accueillent aussi de jeunes Indonésiens, contribuant ainsi à la diffusion de la culture française auprès des nouvelles générations.

Le nombre d'élèves est en augmentation dans ces deux établissements, ce qui conduit le lycée de Jakarta à envisager de s'installer, à l'horizon 2015, dans de nouveaux locaux d'une capacité d'accueil de 800 élèves, contre 530 actuellement.

C – Un marché intérieur en expansion

La croissance économique de l'Indonésie crée de nouvelles opportunités de développement, dont certaines entreprises françaises ont su se saisir.

En mars 2013, Airbus, dont la délégation a reçu un représentant, a conclu un contrat historique avec la compagnie Lion Air, prévoyant la livraison de 234 appareils. En novembre 2012, l'Oréal a inauguré, dans la grande banlieue de Jakarta, sa plus grande usine dans le monde, qui a vocation à répondre à la demande de la classe moyenne, mais aussi à exporter dans toute l'Asie du Sud-Est.

Ces succès, fortement médiatisés, ne doivent cependant pas occulter la **faiblesse des exportations françaises vers l'Indonésie** (seulement 1,3 milliard d'euros en 2012), leur manque de diversification, puisque la vente de matériels aéronautiques en représente la moitié, et le maintien d'un déficit commercial de 400 millions d'euros.

Le développement des échanges commerciaux est donc **une priorité** pour l'ambassade, d'autant que l'Indonésie fait partie des 47 pays-cibles définis par le Ministère du commerce extérieur.

Les acteurs économiques rencontrés par la délégation ont cependant insisté sur le **protectionnisme** qui caractérise l'Indonésie et qui rend son marché intérieur difficile à pénétrer. Il prend la forme de barrières douanières, mais aussi de restrictions non tarifaires. Depuis 2009, l'importation de viande bovine fait par exemple l'objet de restrictions, officiellement pour des raisons sanitaires. L'importation de produits pharmaceutiques est interdite et les étrangers ne sont pas autorisés à exercer la médecine.

Les entreprises qui investissent en Indonésie sont souvent contraintes de s'associer à des partenaires locaux et elles doivent, pour chaque salarié expatrié, s'acquitter d'une taxe et embaucher trois salariés indonésiens, ce qui pose d'évidents problèmes aux PME françaises qui souhaitent s'implanter dans le pays.

D'autres difficultés tiennent à la **lenteur de l'administration**, à l'ampleur de la **corruption**, et à l'instabilité législative.

Pour tenter de surmonter ces obstacles, certaines entreprises misent sur l'image positive de l'art de vivre « à la française ». La délégation a visité le magasin que les Galeries Lafayette ont ouvert à Jakarta en mai 2013 : il propose à ses clients de venir vivre « une journée comme à Paris » !

D – L'enjeu du développement durable

La croissance démographique et économique que connaît l'Indonésie fait peser des menaces sur l'environnement.

Les grandes villes, notamment la capitale, sont polluées et saturées. L'ouverture d'une première ligne de métro est annoncée à Jakarta d'ici à 2017, ce qui pourrait permettre de réduire la congestion du trafic automobile.

À Bali, la délégation s'est intéressée au problème du **traitement des eaux usées et de la gestion des déchets**, défis majeurs pour une île qui accueille chaque année plus de deux millions de

touristes. L'entretien des rizières et de leur système d'irrigation est de plus en plus négligé, alors que la beauté des paysages est l'un des atouts majeurs de l'île.

Le gouvernement indonésien a fixé des objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effets de serre, en particulier grâce au développement des **énergies renouvelables** : leur part dans le *mix* énergétique pourrait passer de moins de 5 % aujourd'hui à 25 % à l'horizon 2025. À Bali, une société créée par un Français propose à des hôtels et à des particuliers de recourir à l'énergie solaire. La géothermie a également un potentiel de développement considérable dans un pays où l'activité volcanique est intense.

La délégation a enfin rencontré des représentants de l'entreprise minière Eramet qui souhaite traiter et extraire du nickel sur l'île d'Halmahera, dans l'archipel des Moluques. Ce projet majeur permettrait à l'entreprise de doubler sa production de nickel. En réponse aux questions des sénateurs concernant son impact sur l'environnement, Eramet a présenté le processus de traitement des résidus et les mesures de protection des récifs coralliens. L'entreprise prévoit de réaliser des projets de développement en faveur des populations locales, en matière de santé, d'éducation et pour la création d'activités économiques.

*

Au cours de son voyage, la mission a eu la confirmation que Timor-Est et l'Indonésie, en dépit d'une histoire commune tourmentée, ont choisi de se tourner vers l'avenir et entretiennent désormais de très bonnes relations, ce qui facilite l'établissement d'une solide relation bilatérale avec les deux pays.

Dans cette région du monde, la France dispose d'atouts incontestables qu'il lui appartient de mieux valoriser afin de gagner en influence à Timor-Est et, à une autre échelle, en Indonésie.

Composition de la délégation

			
Mme Catherine PROCACCIA Présidente du groupe Sénateur du Val-de-Maine (UMP)	M. Jean-Jacques LOZACH Vice-Président Sénateur de la Creuse (SOC)	Mme Catherine DEROCHE Membre du groupe Sénatrice de Maine-et-Loire (UMP)	M. Jean-Pierre CHAUVÉAU Membre du groupe Sénateur de la Sarthe (UMP)
Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_653.html			